

**Il s'agit ici des entreprises dangereuses, inconmodes et insalubres qui ont permis à l'Etat de collecter près d'un milliard.**

Dans un rapport 2018 du Comité national des inspections au ministère en charge des Mines, il ressort comparativement à 2017, le nombre d'inspection a considérablement progressé. Il est passé de 7 066 inspections en 2017 à 9 234 inspections en 2018, soit une augmentation de 2 168 inspections pour un taux de couverture évalué à près de 31%. Au plan financier, les inspections ont généré un montant d'environ 1,487 milliard FCFA, contre 1,136 milliard FCFA en 2017, soit une augmentation d'environ 35,8 millions FCFA.

Au plan des risques industriels et technologiques, le Comité des inspections dit avoir enregistré au cours de l'année 2018, 83 accidents et incidents majeurs ayant entraîné des pertes en vies humaines, des blessures graves ainsi que des dégâts matériels et d'énormes pertes financières. Les établissements classés dangereux au Cameroun en 2018 sont au nombre de 4 600. Ces établissements sont divisés en deux catégories. Les grandes entreprises et multinationales, (Eneo, CDE, Total, Oil Libya, Camrail, Socapalm, Sofavinc, Sitracel, Razel, Fokou...) sont au nombre de 476. Dans la deuxième catégorie, l'on a eu 4 124

---